

## Pierre Legendre - histoire canadienne

...la justice déraisonne et les juges perdent la tête; on aura beau se recracher aux droits de l'homme, aux droits de l'enfant, à l'éthique, à ces radeaux provisoires, ces facilité seront un jour usées et ne permettent plus d'endiguer la débâcle.

Je cite souvent, pour bien comprendre où nous en sommes, une décision canadienne, l'histoire d'une transsexuelle, divorcée et mère d'un garçon, devenue homme par la vertu de la chirurgie et la bénédiction de l'Etat civil, et qui a été autorisée à adopter comme père son fils né de son propre mariage, après déchéance des droits du père de l'enfant; le juge ne voulant pas être moins moderne que les psy et travailleurs sociaux unis pour la même cause, a repris leur propre argument : " pour cet enfant, sa mère est morte" (sic)